

MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

AGE PIVOT, AGE PIPEAU!

Le premier ministre a adressé ce samedi un courrier aux syndicats proposant un « **compromis** » : la suspension de l'âge pivot jusqu'à une « conférence de financement » qui aurait lieu en avril, et dans laquelle patronat et syndicat devraient faire des propositions pour trouver 12 milliards d'euros d'économies par an.

Une avancée ? Plutôt malheureusement une énorme manœuvre de diversion :

La conférence de financement se tient en avril, soit à la fin des débats parlementaires et après les élections municipales. **L'objectif : pouvoir prendre les décisions impopulaires discrètement, loin de la pression de la rue.**

Le courrier précise dans son 8e point que le gouvernement refusera toute augmentation du « coût du travail » (donc des cotisations sociales). **Restera donc aux acteurs sociaux le choix entre la mise en place d'un âge pivot, l'allongement des durées de cotisation ou le report de l'âge légal...Belle « négociation » en perspective...**

Comme si cela ne suffisait, le gouvernement précise que s'il n'y a pas d'accord il "prendra ses responsabilités" et mettra en place l'âge pivot. Le patronat n'a donc aucun intérêt à faire un compromis...

Conclusion: Rien ne change, nous sommes toutes et tous concerné-e-s

- Pour toutes celles et ceux qui sont né.e.s avant 1975, il y aura des mesures drastiques d'économies avec un **report de l'âge de départ en retraite.**

- Pour tou.te.s les autres, la réforme à points dans laquelle **l'âge pivot est maintenu et sera décalé automatiquement pour atteindre 66 ans pour la génération 1990.**

L'objectif du système de retraite ne sera plus de maintenir le niveau de vie mais d'être à l'équilibre budgétaire.

Alors que d'ici à 2050 le nombre de personnes de plus de 60 ans aura augmenté de 40%, le montant des pensions va s'effondrer.

La prise en compte de toute la carrière défavorisera particulièrement toutes celles et ceux qui ont une carrière ascendante, le montant de leur pension décrochera de leur dernier salaire.

Les exemples étrangers le démontrent : dans ces régimes à points, les salarié.e.s solvables sont contraints à recourir à l'épargne retraite pour tenter de maintenir leur niveau de vie.

La majorité des organisations syndicales (SNB/CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires) appelle à reconduire la grève et à manifester le 16 janvier prochain pour gagner le retrait du projet de loi. Ces manœuvres démontrent que le gouvernement est en grande difficulté et qu'il cherche une porte de sortie. C'est le moment d'amplifier la mobilisation!

Né·e avant 1975
pas concerné·e

FAUX !

Ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.

Le niveau des retraites
sera garanti

FAUX !

Elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or.

Des mesures
correctives
pour les Femmes

FAUX !

La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

L'âge moyen de
départ en retraite
est de 64 ans

FAUX !

Il est de 62 ans (en intégrant la pénibilité et les carrières longues) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.

Nouvelles garanties
pour prendre en
compte la pénibilité

FAUX !

Par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles partiront que 2 ans plus tôt.

Le système
proposé est
plus juste

FAUX !

La pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seront encore plus pénalisés.

Renforcement
des solidarités
intergénération-
nelles

FAUX !

Les générations qui entreront en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

La France ne va pas sur la
capitalisation des retraites

FAUX !

En excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7 000 € net) ils les obligent à capitaliser dans les banques ou assurances.

**NE LAISSONS
PAS PASSER
CETTE
RÉFORME !**



ugict.cgt.fr/se-syndiquer

